Nations Unies E/CN.7/2019/L.1/Add.4

Conseil économique et social

Distr. limitée
21 mars 2019
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants
Soixante-deuxième session
Vienne, 14-22 mars 2019

Projet de rapport

Rapporteur : Alvaro Salcedo Teullet (Pérou)

Additif

Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue

1. À ses 10e et 11e séances, les 19 et 20 mars 2019, la Commission a examiné le point 10 de l'ordre du jour, libellé comme suit :

> « Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue :
>
> a) Réduction de la demande et mesures connexes ;
>
> b) Réduction de l'offre et mesures connexes ;
>
> c) Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale. »

2. Elle était saisie pour ce faire des documents suivants :

a) Rapport du Directeur exécutif sur les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2019/2-E/CN.15/2019/2) ;

b) Rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne l'abus de drogues (E/CN.7/2019/4) ;

c) Rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues (E/CN.7/2019/5) ;

d) Note du Secrétariat sur la promotion de la coordination et de l'harmonisation des décisions entre la Commission des stupéfiants et le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (E/CN.7/2019/6) ;

e) Rapport du Secrétariat sur le renforcement de la coopération internationale en matière de lutte contre les opiacés illicites en provenance d'Afghanistan par un

Merci de recycler

soutien continu et accru à l'initiative du Pacte de Paris (E/CN.7/2019/CRP.6, en anglais seulement).

3. Des déclarations liminaires ont été faites par le Directeur de la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques, le Chef du Service de la santé et de la prévention de la toxicomanie, la Chef du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite et le Chef du Groupe des moyens de subsistance durables de l'ONUDC.

4. Des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants des pays suivants : Thaïlande, Chili, Bélarus, Japon, Algérie, Chine, Afrique du Sud, Inde, Qatar, Soudan, République de Corée, Canada, États-Unis et Cameroun.

5. Les observateurs et observatrices du Nigéria, de l'Indonésie, de la Gambie, du Suriname, du Népal et du Venezuela (République bolivarienne du) ont également fait des déclarations.

6. L'observateur de l'Organisation des États américains a fait une déclaration.

7. Des déclarations ont également été faites par les observatrices d'IOGT International, de la Singapore Anti-Narcotics Association, de la Société turque du Croissant Vert et de l'International Association for Hospice and Palliative Care.

A. Délibérations

1. Réduction de la demande et mesures connexes

8. De nombreux orateurs ont souligné qu'il fallait adopter une approche globale, intégrée et holistique de la réduction de la demande de drogues qui soit axée sur la santé publique et les droits des personnes et fondée sur des données scientifiques.

9. Plusieurs orateurs ont fait part des efforts menés par leurs pays pour fixer des normes de qualité applicables aux programmes de prévention et de traitement reposant sur des données factuelles, et des formations dispensées aux professionnels qui mettent en œuvre des programmes de prévention et assurent des services de traitement. Un certain nombre d'orateurs ont souligné qu'il fallait faire participer les familles des personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues aux programmes de prévention et de traitement. Beaucoup ont décrit les campagnes de sensibilisation et de prévention menées au niveau local et en milieu éducatif, ainsi que les programmes de prévention ciblant les éléments vulnérables de la société.

10. Plusieurs orateurs ont parlé d'une approche multisectorielle du traitement des troubles liés à l'usage de drogues et mis en avant l'éventail des services et interventions proposés dans leurs pays dans le cadre de services spécialisés de traitement de la toxicomanie ainsi qu'en milieu carcéral. Certains ont également mentionné des programmes de réadaptation ainsi que de formation et d'insertion professionnelles s'adressant aux personnes en traitement.

11. Des orateurs, notant qu'il fallait redoubler d'efforts pour assurer la disponibilité des substances placées sous contrôle et l'accès à ces substances à des fins médicales et scientifiques, ont signalé des pratiques ayant fait leurs preuves dans ce domaine.

12. On a souligné que le contexte national devrait être pris en compte lors de la mise en œuvre et de la promotion de programmes de prévention des maladies infectieuses, également appelés programmes de réduction des risques. On a cité des exemples concluants de programmes de traitement de substitution aux opioïdes qui avaient permis de faire reculer considérablement le nombre de nouvelles infections à VIH parmi les usagers de drogues injectables. Certains orateurs se sont dits préoccupés par le nombre élevé de surdoses survenues dans leurs pays et ont indiqué les mesures qui avaient été prises pour les prévenir et en réduire le nombre (par exemple, amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des médicaments qui permettent de neutraliser les effets des surdoses potentiellement mortelles, tels que la naloxone).

13. Certains orateurs ont fait observer que les données produites dans le cadre des programmes et enquêtes de pharmacovigilance avaient permis de définir les priorités en matière de mise en œuvre des programmes de réduction de la demande.

14. Beaucoup ont insisté sur le fait qu'il était nécessaire de promouvoir la coopération internationale et l'assistance technique, notamment en faisant intervenir l'ONUDC et d'autres parties prenantes, en vue de renforcer les capacités des experts nationaux dans différents domaines touchant à la réduction de la demande.

2. Réduction de l'offre et mesures connexes

15. Nombre d'orateurs se sont déclarés préoccupés par l'expansion des marchés de la drogue et ont appelé à renforcer la coopération entre les organismes chargés de la lutte contre la criminalité liée aux drogues aux niveaux national, régional et international.

16. Beaucoup se sont inquiétés de voir l'offre de nouvelles substances psychoactives se diversifier et augmenter, et celle d'opioïdes de synthèse continuer de s'accroître.

17. Un certain nombre d'orateurs ont présenté l'action menée au niveau national face aux cultures illicites et au trafic illicite de drogues, y compris l'éradication desdites cultures, les saisies de drogues, les arrestations, le démantèlement de laboratoires clandestins et de réseaux criminels et la saisie et la confiscation du produit du crime.

18. Plusieurs ont souligné qu'il importait de coopérer au niveau international en matière de détection et de répression, en échangeant par exemple des informations et des renseignements criminels en temps réel, notamment dans le cadre d'opérations conjointes. Ils ont également insisté sur la nécessité de mettre en place des plans nationaux de prévention de la criminalité liée aux drogues.

19. On a jugé que l'utilisation du Système électronique d'échange de notifications préalables à l'exportation (PEN Online) était efficace pour gérer les mouvements de précurseurs et en prévenir le détournement.

20. En ce qui concerne le développement alternatif, un certain nombre d'orateurs se sont engagés à donner pleinement suite au document final de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulé « Notre engagement commun à aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue », et à appliquer les Principes directeurs des Nations Unies sur le développement alternatif.

21. Plusieurs orateurs ont demandé à la communauté internationale d'appuyer davantage les activités de développement alternatif, y compris par l'ouverture des marchés internationaux aux produits qui en sont issus. Certains ont mis en valeur les programmes axés sur les cultures commerciales pérennes.

22. Des orateurs ont rappelé qu'il importait que la communauté internationale lutte contre la culture illicite du cannabis dans le cadre de programmes de développement alternatif privilégiant des produits agricoles de qualité pour lesquels il existait des marchés assurés.

3. Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale

23. Plusieurs orateurs se sont dits préoccupés par l'utilisation du darknet et des cybermonnaies aux fins du trafic de drogues et ont exposé les stratégies et mesures déployées dans leurs pays pour améliorer la législation de lutte contre le blanchiment d'argent.

24. Certains ont fait référence à des accords et arrangements bilatéraux visant à renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le trafic de drogues. L'accent a été mis sur la nécessité d'améliorer encore cette coopération en promouvant la création de réseaux régionaux, les opérations conjointes, l'échange de

renseignements, la mise en commun des bonnes pratiques, le détachement d'agents de liaison, le renforcement des capacités du personnel des services de détection et de répression au niveau régional et la coordination des enquêtes financières. On a également donné des exemples de coopération internationale au niveau opérationnel.